



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quimper, le 5 avril 2023

INTERDICTION DE LA MANIFESTATION INTERSYNDICALE DÉCLARÉE POUR CE JEUDI 6 AVRIL À QUIMPER SUR UN TRAJET AYANT POUR DÉPART LE ROND-POINT DE GOURVILY

Le préfet du Finistère confirme avoir, par arrêté publié ce jour, interdit la manifestation déclarée pour le 6 avril à Quimper par les représentants des organisations syndicales (UL CGT de Quimper, UL CFDT de Cornouaille, UL Solidaires Quimper, CNT STAF 29, UL FO Quimper, FSU 29 et UNSA).

Cette interdiction est motivée par le trajet déclaré débutant au rond point de Gourvily étant donné les débordements survenus lors de la dernière manifestation organisée dans cette zone.

Ceux-ci avaient conduit à fermer la RN 165 en urgence envahie par un très grand nombre de manifestants. Les agressions envers les forces de l'ordre lorsqu'elles étaient intervenues pour libérer la circulation sur cette route à grande circulation et éviter des accidents avait alors nécessité l'emploi de la force.

Le trajet déclaré ne permet pas par ailleurs d'assurer une sécurité suffisante du cortège lui-même.

Les échanges avec les organisations syndicales se poursuivent néanmoins afin de convenir d'un trajet qui ne soit pas de nature à créer un risque majeur de trouble à l'ordre public et qui permette d'assurer la sécurité des manifestants.

Contact presse Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66
Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr